

Acteurs ou consommateurs ?

Un philosophe médiatique posait récemment cette question dans une chronique radio qu'il assure : sommes-nous acteurs ou consommateurs de notre vie en société ?

Acteurs, les premiers-mâîtres de Pierrepont et Bertoncello l'étaient assurément, et cela dès leur engagement dans les commandos Marine, sans attendre d'aller jusqu'au sacrifice suprême, le don de leur vie pour sauver des compatriotes otages de terroristes.

Acteurs, les trois marins bénévoles de la SNSM, association à laquelle l'AEN est fière d'apporter régulièrement son soutien, morts dans le chavirement de leur vedette de sauvetage en allant au secours d'un marin-pêcheur en perdition au large des Sables d'Olonne, l'étaient tout autant.

Acteur aussi, le philosophe et écrivain Michel Serres qui sut attirer un public à la philosophie qui, sans lui, n'y serait jamais venu et dont notre association avait fait l'un de ses membres d'honneur.

Acteurs, François Denis (EN 45) qui a consacré des décennies aux fonctions de trésorier de l'AEN et François Pézard (EN 64), ancien rédacteur en chef de *la Baille*, tous les deux décédés récemment, l'ont été en continuant à faire vivre l'esprit de carré des officiers de Marine en s'investissant bénévolement dans les activités de l'association.

Acteurs, les bénévoles de l'association qui ont présenté, à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 juin à l'Ecole militaire, les actions mises en œuvre tout au long de l'année passée : succès des déjeuners des Dames, soirée Bleu Marine, concert-théâtre

offert par les Bordaches au Cercle des Armées, association au Grand Prix de l'Ecole navale...

La liste est trop longue pour être traitée de façon exhaustive dans cet éditorial. Je vous invite à prendre connaissance du compte rendu et des délibérations sur le site www.alliancenaonale.fr dont une nouvelle version vous sera prochainement offerte.

Que la diversité de ces exemples pris au sein de la grande communauté des gens de mer soit une source d'inspiration pour chacun d'entre nous quand nous réfléchissons au sens de nos engagements tant professionnels que personnels.



Réfléchissons au sens de nos engagements tant professionnels que personnels

Au moment où nous nous préparons à profiter de la période estivale à l'occasion de vacances que je vous souhaite pleines de joie et de sérénité, je vous invite à avoir une pensée pour ceux de nos camarades qui continueront, dans le même temps, à porter haut le pavillon français sur les mers du globe. Eux aussi sont des acteurs engagés pour la défense des valeurs de notre pays. Qu'ils en soient remerciés.

PS. En ligne avec la délibération prise en 2018, l'assemblée générale a unanimement validé l'opération du déménagement de notre siège dont la mise en vente sera engagée après l'été. Nous vous tiendrons régulièrement informé du déroulement de cette opération importante pour la vie de l'Association. □

Par
Eric Dyèvre
Président de l'AEN et
de l'Alliance Navale
EN 73





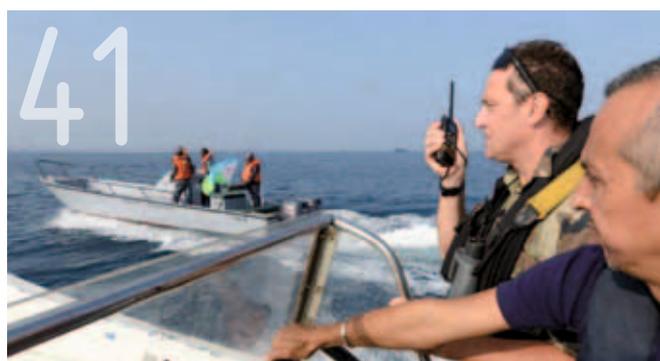
sommaire

Revue de l'Association amicale des Anciens Élèves de l'École navale et des Associations d'officiers de la Marine
 86, rue d'Amsterdam
 75009 Paris
 Tél 01 40 16 00 11
 Fax 01 44 91 91 20
 labaille@wanadoo.fr
 www.anciens-navale.fr
 Revue trimestrielle
 ISSN 1281-1807
 Abonnement 2018
 Membre actif AEN ou FAOMA 16€
 Membre associé AEN ou Alliance navale 8€
 Autres France et Europe 20€
 Autres Dom-Tom et Etranger 25€
 le numéro 8€
 Imprimerie Chevillon (89)
 Dépôt légal 3^e trimestre 2019
 N° commission paritaire 1017 G 82886
 Directeur de la publication Eric Dyèvre
 Rédacteur en chef Arnauld de La Porte
 Comité de rédaction Michel Beguin, Denis Bigot, Gilles Bizard, Bernard Collin, François Dupont, Stéphanie Guénot Bresson, Richard Mathieu, Nicole Monnier, Max Moulin, Bruno Nielly, Jacques Tupet, Michaël Vaxelaire, Jean-Loup Velut
 Maquette Nelly Denos-Bayard Service Réalisation Nathalie Pradeilles

Actu Marine

p. 6

- **Mission "Jeanne d'Arc 2019" entre opérations et traditions**
par Arnaud Bolelli
- **Au service des blessés et de leurs familles**
par Laura Courtois
- **Opération Ulysse**
par Thierry Corre



1^{er} de couverture
 Instruction d'un midship sur la passerelle du *Tonnerre* pendant la mission Jean d'Arc 2019
 Crédit Marine nationale

4^e de couverture
 Passerelle du *Tonnerre* pendant la mission Jean d'Arc 2019
 Crédit Marine nationale

Sciences navales

p. 12

- **Il y a eu un "Brexit 1"**
par Yves Signorel
- **Introduction aux enjeux stratégiques du changement climatique**
par Stéphanie Guénot-Bresson

Après la Marine

p. 22

- **De la Corderie royale au Palais-Royal**
par Terry Olson
- **De Penfentenyo à Vitaprotech, un parcours de reconversion nourri**
par Emmanuel Chopin

Histoire

p. 28

- **À propos des galères**
par Bernard Collin
- **La marine de la Grande Guerre : une grande oubliée**
par Rémi Monaque
- **L'émergence du renseignement technique pendant la Première Guerre mondiale**
par Agathe Couderc





Culture
p. 57

**Libres
propos**
p. 38

- **La France, la Soie et la Liberté**
par Bruno Nielly
- **Au fil de l'eau**
par Xavier Mazauric
- **Courrier des lecteurs**
- **L'Archipel et le Nord**
par Jean-Loup Velut

- **Des POM à Rome**
par Bernard Abbo
- **Charette et La Pérouse : deux marins au Puy du Fou**
par Jean-Loup Velut
- **Prix Eric Tabarly du meilleur livre de mer 2019**
par Arnauld de La Porte
- **La mer en musique,**
par Jérôme Collin
- **Notes de lecture**

**Vie
des
associations**
p. 50



édito

Renoncer à ses principes

Le directeur de l'Ecole d'application des officiers de marine (EAOM) nous rassure, si tant est que cela fut nécessaire. Avec le déploiement opérationnel du *Tonnerre* et du *La Fayette* durant 5 mois, de l'Océan indien aux Caraïbes, la mission Jeanne d'Arc 2019 préserve presque tout de l'ancienne Jeanne. Arnauld Bolelli l'affirme dans ce numéro de *la Baille*. Pour lui, les midships ne sont pas différents de leurs aînés. Ils ont choisi de servir. Ils font l'apprentissage de l'esprit d'équipage. Ils apprennent leur futur métier en écoutant ceux qui les ont précédés, des instructeurs soucieux - quel que soit leur grade - de transmettre leurs connaissances et leur savoir être.

La formation reçue à l'Ecole navale et singulièrement sur la Jeanne s'avère durable. Elle s'exerce ensuite au quotidien sur les bâtiments et dans les unités. Le sens du service, la force de l'exemple et l'esprit d'équipage s'inscrivent au fil des ans et ne s'effacent pas.

C'est bien ce qu'observe notre camarade Emmanuel Chopin. Il dirige aujourd'hui un groupement de PME de 260 personnes, après avoir commandé un bâtiment école, un commando et avoir été instructeur sur la *Jeanne*. Il assure que tout était en place à sa sortie de la marine pour assurer les fonctions qu'il occupe dans le privé. Il avoue cependant son incapacité à pouvoir renoncer à des principes et des valeurs managériales qu'il peine à retrouver dans le civil. « L'exigence positive vis-à-vis de ses chefs, de soi-même et de ses équipes est une force de l'institution militaire qu'il est bien difficile de reproduire à l'identique. Est-ce finalement bien nécessaire ? » lance-il en conclusion, sous forme de provocation.

Chacun d'entre nous qui a goûté avec parfois autant de passion l'un et l'autre de ces univers professionnels porte en lui la réponse à cette question. Les pratiques et les contraintes, notamment de rentabilité, des activités civiles sont certes différentes et demandent des ajustements. Pour ma part, j'ai la faiblesse de croire que la pertinence des valeurs de management demeure quel que soit l'environnement. Si on ne se défait guère facilement de l'empreinte laissée par la Marine, c'est tant mieux. Rien ne vaut de renoncer aux -bons- principes.



■ **Arnauld de La Porte**
Rédacteur en chef EN 73



Le lieutenant de vaisseau Lancrenon

■ Par Hubert Putz EN 65

Antoine Lancrenon entre à l'Ecole navale en 1943 à Casablanca. A partir de 1950 la Marine accélère le recrutement de ses élèves pilotes. Les moyens de formation de l'Armée de l'air et de la Marine étant insuffisants la France fait appel aux Etats-Unis. Breveté à Pensacola (Floride) en 1952 Lancrenon est affecté à la BAN Hyères avant de rejoindre Karouba en Tunisie où il est désigné comme officier en second de la 14F en août 1955.

En juillet 1956, après la nationalisation du canal de Suez par l'Égypte, la France et le Royaume-Uni alliés à Israël décident de monter une opération conjointe pour en reprendre le contrôle.

La force aéronavale française comprend le porte-avions *Arromanches* sous le commandement du CV Philippon (EN 28). Ce bâtiment embarque la plupart des appareils de la 14F.

Le 3 novembre, deux patrouilles de *Corsair* sont catapultées pour bombarder l'aérodrome d'Almaza, près du Caire. Le LV Lancrenon, qui remplace son commandant le LV Cremer (EN 43 GB) dont l'avion n'a pu démarrer, prend la tête du dispositif et dirige la première patrouille. Chaque appareil doit piquer vers 2 000 pieds pour larguer ses deux bombes puis dégager à l'horizontale sans faire de ressource. Le chef de la deuxième patrouille (EV Doniol, EN 50) voit les quatre avions de la première patrouille amorcer leur piqué puis les perd de vue pendant qu'il prononce son attaque.

Deux heures se sont déjà écoulées depuis les catapultages; six avions se présentent pour apponter. A bord on sait déjà qu'on est sans nouvelles de Lancrenon depuis l'attaque. On espère toujours qu'en panne de radio son avion va enfin apparaître.

Le temps maximum de vol est maintenant dépassé. Lancrenon ne reviendra



Antoine Lancrenon sur F8F Bearcat

D.R.

pas. Qu'est-il devenu? A-t-il été abattu au cours de son piqué ou plus tard par la chasse ennemie, s'est-il écrasé, s'est-il posé en rase campagne, a-t-il sauté en parachute?

Contrairement aux prévisions la DCA était intense. Aucun témoignage ne peut confirmer ni infirmer une de ces hypothèses. Aucun pilote ne dit avoir vu un avion exploser en l'air ni s'écraser au sol.



Corsair de la 14F

D.R.

Le jour même, deux heures après le retour des *Corsair* une patrouille d'avions anglais fait une couverture photo pour établir le bilan des attaques alliées sur Almaza et vérifier si l'épave de l'avion de Lancrenon est visible sur le terrain. Aucune trace d'un *Corsair* n'est détectée. Lancrenon n'a donc pas été abattu au cours de son piqué. Cette hypothèse écartée, les autres restent valables et on ne peut désormais éliminer la possibilité qu'il ait survécu.

Le 6 novembre Nasser aurait présenté lui-même à la radio un étudiant de dix-sept ans, Mustapha Zakis, "héros" qui dit avoir, avec sa mitrailleuse, abattu un *Corsair*. Il aurait trouvé sur le corps du pilote une alliance où est inscrit le nom de Lancrenon. Quelques jours plus tard

un journal du Caire publie la photo de cette alliance que l'épouse de Lancrenon reconnaît formellement. Madame Lancrenon et ses enfants sont insultés publiquement par la radio et la presse égyptiennes.

Des religieuses disent avoir vu passer un camion avec un prisonnier vivant.

D'après une enquête menée sur place à l'époque par l'ambassade d'Italie qui représentait alors nos intérêts au Caire le lieutenant de vaisseau Lancrenon, indemne après un atterrissage forcé, fut capturé par la foule égyptienne puis promené dans une cage à travers la ville et enfin lapidé quelques jours plus tard. A défaut de démarche officielle française, des amis de la famille Lancrenon interviennent pour tenter d'en savoir plus auprès de la Croix-Rouge suisse, du Roi des Belges et du Vatican.

Plus tard, en 1960, Philippon devenu amiral reprendra les recherches. Aucune chancellerie ne trouvera trace de Mustapha Zaki. Le "héros national égyptien" n'était probablement qu'une invention du colonel Nasser.

Antoine Lancrenon laisse une veuve et quatre jeunes orphelins qui plus de soixante ans après sa disparition se posent encore bien des questions restées sans réponse: pourquoi des recherches n'ont-elles pas été ordonnées immédiatement? Que s'est-il vraiment passé? Lancrenon est-il mort assassiné ou en prison des suites de ses blessures? L'enquête italienne reflète-t-elle la vérité? Les autorités françaises en ont-elles su plus qu'elles ne l'ont dit?

jhubertputz@gmail.com

1. Intervention du LV de Castelbajac (EN 42), détaché près la Cour royale de Belgique en 1956-59



D'après la carte du SHOM 7400 ©SHOM